

→ L'action du Département

Le Département de Seine-et-Marne développe, avec ses partenaires CapMéth77, des outils pour un développement durable de la méthanisation :

- accompagnement pour l'acceptabilité de projets (qualité des projets notamment insertion paysagère, concertation, etc.) ;
- outils de sensibilisation et de communication à destination du grand public et des élus ;
- cadre d'action en faveur d'une mobilité décarbonée avec le bioGNV, via :
 - le développement du maillage de stations d'avitaillement bioGNV ;
 - accompagnement des entreprises dans la mutation de leurs flottes vers le bioGNV.

Le Département vous accompagne dans le cadre de l'ingénierie départementale ID77 pour une insertion des projets au sein des territoires dans un esprit d'écoute et de concertation :

- rencontre et échanges dès l'émergence des projets ;
- aide aux parties prenantes (élus, porteurs de projet, associations...) pour une appropriation des enjeux du territoire et du projet ;
- participation aux réunions d'information et de concertation ;
- mise en réseau des acteurs pour aide à l'organisation de visites de sites, échanges avec les experts...



Un engagement, une charte, des perspectives

Pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne, la charte CapMéth77 fédère et engage **10 partenaires sur deux grands objectifs à atteindre d'ici 2030.**

- Couvrir 75 % des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100 % renouvelable produit localement, soit une production de 1600 GWh/an.
- Contribuer à une mobilité décarbonée avec 30 stations d'avitaillement en bioGNV pour alimenter 6 000 poids-lourds.

En partenariat



→ Pour tout contact :

**Service d'expertise déchets
énergie climat (SEDEC) :**
metha77@departement77.fr / 01 64 14 76 69



Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département | CS 50377
77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77
seine-et-marne.fr |



CapMéth77

La méthanisation en Seine-et-Marne

Pour un développement
durable de la filière



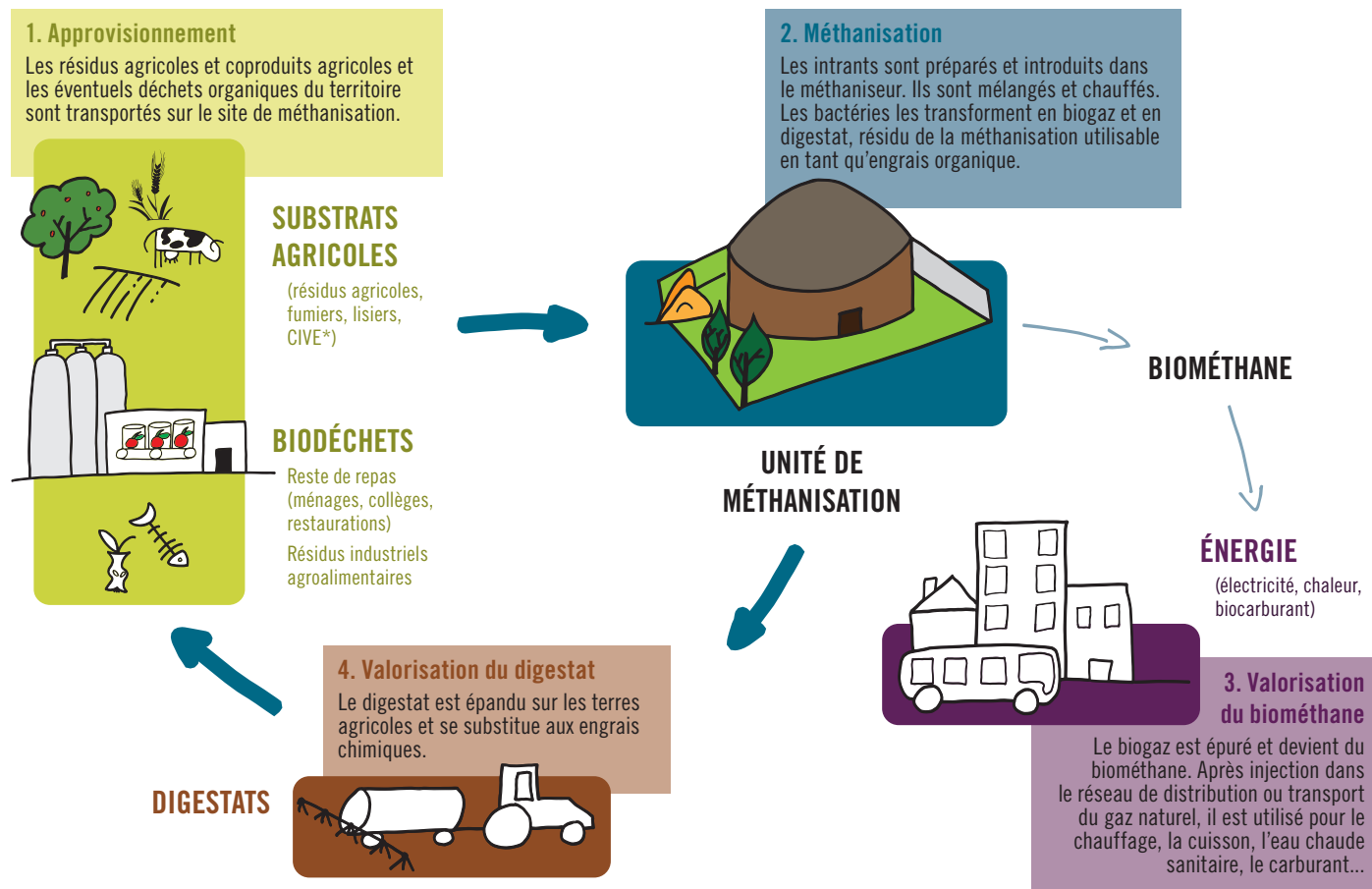
Département de Seine-et-Marne - SIMP - 10/2025 - ne pas jeter sur la voie publique



LA MÉTHANISATION

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES ET D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ La méthanisation, c'est quoi ?



→ Les atouts du développement de la méthanisation

- Indépendance énergétique
- Production d'une énergie renouvelable
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Développement d'une agriculture durable
- Préservation de la ressource en eau par la réduction des intrants chimiques et une meilleure couverture des sols
- Valorisation des déchets du territoire
- Développement du raccordement au gaz pour les Seine-et-Marnais
- Création d'emplois locaux non délocalisables
- Développement de l'économie circulaire et de la souveraineté énergétique et alimentaire

*CIVE : culture intermédiaire à vocation énergétique

LES CHIFFRES CLÉS



46 sites de production de biométhane, dont 43 unités de méthanisation agricoles en 2025

1 012 GWh/an de capacité installée, soit l'équivalent de :

253 000 logements neufs
ou **4 048** bus bioGNV alimentés toute l'année !



→ Gisement potentiel (2050) :
2,7 TWh/an (dominante agricole)

→ **Objectif régional : 5 TWh en 2050**

→ Objectif CapMétha77 : **1,6 TWh/an (2030)**



Avec le bioGNV,
(par rapport au diesel de la norme Euro VI),
réduction des émissions de :

- **95 %** pour les particules fines ;
- **80 %** pour le CO₂ ;
- **50 %** pour les NOx (oxyde d'azote) ;
- **50 %** pour le bruit des moteurs.

